



ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

108

EX - REG

OK

1207

PLACE DU MARECHAL
DE LATTRE DE TASSIGNY
(Porte Dauphine)
PARIS-XVI
Tél. : KLEber 50-20

ORIGINAL: ENGLISH
28th November, 1961

Reg DPP
3219

NATO SECRET
PO/61/874

To: Permanent Representatives

From: Secretary General

PLANS OF ACTION IN FACE OF BERLIN CRISIS

References: (a) SACLANT Overall Evaluation, PO/61/843
(b) CINCHAN Overall Evaluation, PO/61/873

1. The Military Committee has forwarded the following comments on references (a) and (b) above, SACLANT and CINCHAN Overall Evaluations:

"1. The Military Committee strongly endorses SACLANT and CINCHAN overall analyses in references (a) and (b) for there is no doubt that even now there is a serious deficiency of ready naval forces to meet the situation of an all-out war.

"2. The Military Committee attaches particular importance to SACLANT and CINCHAN recommendations that each country assure maximum readiness of available forces in line with the developing situation.

"3. The Military Committee further wishes to emphasise that host countries should, where necessary, further accelerate progress of infrastructure projects through appropriate extraordinary measures including procedures provided by C-M(61)92 in order to meet completion dates requested as urgent operational needs by Supreme Commanders.

"4. Further views on implications that short-falls in required build-up may have on plans prepared as a result of recent 'North Atlantic Council Instructions toward NATO Military Authorities' will be furnished for all NATO forces as plans are developed."

NATO SECRET

NATO SECRET
PO/61/874

-2-

2. This completes Major Command and Military Committee action on country responses and overall evaluations of "Plans of Action in Face of Berlin Crisis". Since documents concerning the Plans of Action were distributed as received, the following references complete the bibliography on the subject:

A. Commanders' Berlin Needs

- (1) SACEUR: SHAPE 167/61
 (2) SACLANT: } PO/61/722 and PO/61/730
 CINCHAN: }

B. Countries' Responses to Commanders' Berlin Needs

- (a) SACEUR: PO/61/720 and Annexes
 (b) SACLANT: } PO/61/764 and Annexes
 CINCHAN: }

C. Commanders' Analyses of Country Responses

- (1) SACEUR: SHAPE 188/61 dated 15th September, 1961
 SHAPE 188A/61 dated 4th October, 1961
 SHAPE 188B/61 dated 16th November, 1961
 (2) SACLANT: PO/61/793 and Annexes
 (3) CINCHAN: PO/61/816

D. Commanders' Overall Evaluations

- (1) SACEUR: SHAPE 188/61 dated 15th September, 1961
 SHAPE 188A/61 dated 4th October, 1961
 SHAPE 188B/61 dated 16th November, 1961
 (2) SACLANT: PO/61/843
 (3) CINCHAN: PO/61/873

E. Military Committee Endorsement of Commanders' Analyses

- (1) SACEUR: PO/61/747
 SACLANT and CINCHAN: PO/61/874

(Signed) D.U. STIKKER

NATO SECRET



ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

78

Ex-REC

1204

Reg DPP
3219

PLACE DU MARECHAL
DE LATTRE DE TASSIGNY
(Porte Dauphine)
PARIS-XVI
Tél. : KLEber 50-20

ORIGINAL: ANGLAIS
28 novembre 1961

NATO SECRET
PO/61/874

Aux : Représentants Permanents

Du : Secrétaire Général

PLAN D'ACTION FACE A LA CRISE DE BERLIN

- Références : (a) Estimation générale du SACLANT concernant le renforcement du potentiel militaire de l'OTAN, PO/61/843
- (b) Estimation générale du CINCHAN, PO/61/873

Le Comité Militaire nous a communiqué les observations ci-après au sujet de l'estimation générale du SACLANT et du CINCHAN, concernant le renforcement du potentiel militaire de l'OTAN, documents de référence (a) et (b) précités :

"1. Le Comité Militaire souscrit sans aucune réserve à l'analyse générale faite par le SACLANT et le CINCHAN dans les documents de référence (a) et (b), car il n'est pas douteux qu'il existe encore une insuffisance grave dans les forces navales prêtes à faire face à la situation en cas de guerre générale.

"2. Le Comité Militaire attache une importance toute particulière aux recommandations du SACLANT et du CINCHAN suivant lesquelles chaque pays doit assurer un état de préparation maximum des forces disponibles pour répondre à toute éventualité.

"3. Le Comité Militaire insiste en outre pour que les pays hôte accélèrent encore, partout où cela est nécessaire, l'exécution des projets d'infrastructure par des mesures extraordinaires appropriées, y compris celles qui sont prévues dans le document C-M(61)92, pour respecter les dates d'achèvement fixées par les Commandants Suprêmes comme répondant à des besoins opérationnels urgents.

"4. D'autres indications sur les incidences que des déficits dans la mise sur pied des forces requises pourraient avoir sur les plans établis en exécution des récentes

NATO SECRET

"Instructions du Conseil de l'Atlantique Nord aux autorités militaires de l'OTAN" seront communiquées pour toutes les forces de l'OTAN au fur et à mesure de l'élaboration des plans."

2. Ces observations complètent les mesures prises par les Grands Commandements alliés et le Comité militaire au sujet des réponses des pays et de l'estimation générale des "plans d'action face à la crise de Berlin". Les documents concernant les plans d'action ayant été diffusés au fur et à mesure de leur réception, les références ci-après complètent la bibliographie existant à ce sujet :

A. Besoins des Commandants pour faire face à la crise de Berlin

- (1) SACEUR : SHAPE 167/61
 (2) SACLANT : } PO/61/722 et PO/61/730
 CINCHAN : }

B. Réponses des pays

- (a) SACEUR : PO/61/720 et Annexes
 (b) SACLANT : } PO/61/764 et Annexes
 CINCHAN : }

C. Analyse par les Commandants des réponses des pays

- (1) SACEUR : SHAPE 188/61 en date du 15 septembre 1961
 SHAPE 188A/61 en date du 4 octobre 1961
 SHAPE 188B/61 en date du 16 novembre 1961
 (2) SACLANT : PO/61/793 et Annexes
 (3) CINCHAN : PO/61/816

D. Estimation générale des Commandants

- (1) SACEUR : SHAPE 188/61 en date du 15 septembre 1961
 SHAPE 188A/61 en date du 4 octobre 1961
 SHAPE 188B/61 en date du 16 novembre 1961
 (2) SACLANT : PO/61/843
 (3) CINCHAN : PO/61/873

E. Approbation par le Comité Militaire de l'analyse des Commandants

- (1) SACEUR : PO/61/747
 (2) SACLANT et CINCHAN : PO/61/874

(Signé) D.U. STIKKER